

AQUA 2020 Une démarche prospective unique en France

UNE DÉMARCHÉ POLITIQUE VOLONTARISTE

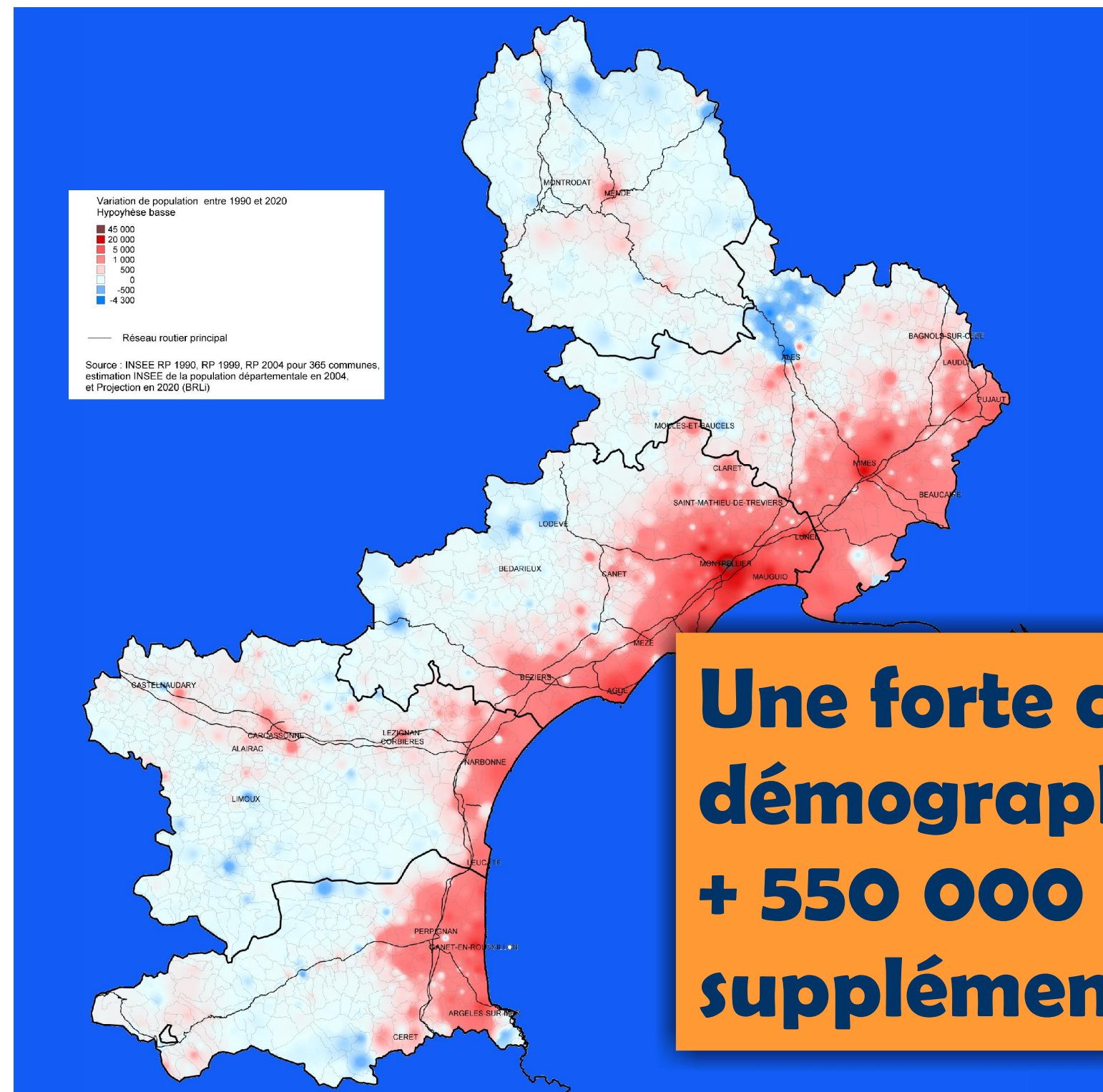
rassemblant les énergies de la Région et des cinq Départements du Languedoc-Roussillon

(l'Aude, le Gard, l'Hérault, la Lozère et les Pyrénées Orientales)

UN DOUBLE OBJECTIF AMBITIEUX:

- satisfaire les besoins en eau de leurs populations et garantir à tous, à l'horizon 2020, l'accès à une ressource suffisante,
- préserver la qualité des milieux aquatiques, facteurs d'attractivité et de développement économique du territoire régional

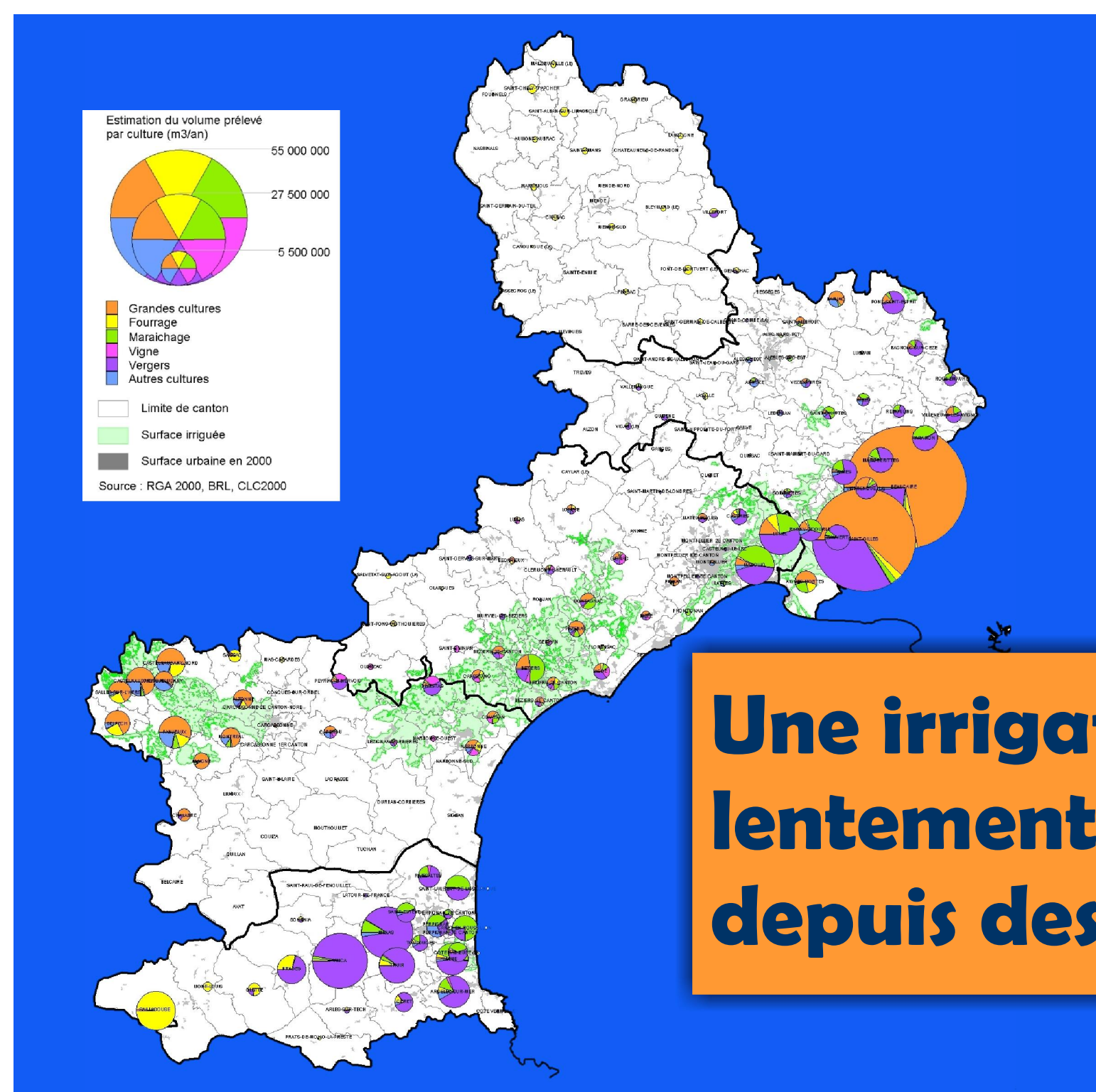
Un diagnostic partagé par les acteurs de l'eau



Une forte croissance démographique + 550 000 habitants supplémentaires d'ici 2020 (+30%)...

EAU POTABLE

... qui pourrait induire un besoin de + 60 Mm³/an si les habitudes de consommation perdurent



Une irrigation décroissant lentement en volume depuis des années ...

IRRIGATION

... mais cette tendance pourrait ne pas se poursuivre et devrait être différenciée par territoire



Des milieux aquatiques dégradés ou en danger ...

MILIEUX AQUATIQUES

... nécessitant des actions pour tendre vers un objectif de bon état écologique en 2015 (directive cadre européenne sur l'eau)



Des engagements et des actions

Une charte pour une gestion durable de l'eau



Extension du réseau hydraulique : mobiliser de nouvelles ressources pour sécuriser les ressources et milieux existants et assurer les besoins futurs

Un engagement de la Région et des 5 Départements
8 principes majeurs (charte votée en juillet 2007)

- Développer des démarches globales de gestion de l'eau intégrant tous les usages et favorisant les solidarités territoriales
- Prendre en compte les enjeux de gestion de l'eau dans l'aménagement des territoires
- Préserver durablement les ressources et les milieux aquatiques
- Promouvoir des économies d'eau et la maîtrise de la demande, optimiser la gestion des ressources prélevées
- Développer et mutualiser les connaissances
- Accroître la sécurisation des approvisionnements face aux aléas techniques ou naturels
- Evaluer les options de gestion et l'investissement au regard de leurs performances sociales, économiques et environnementales
- Conduire une politique pérenne et coordonnée de gestion durable des ressources et des milieux

